

# « Ils sont acteurs de leur savoir » : Des étudiants de Caen proposent de réviser la Constitution



Deux des trois lauréats récompensés, Lysandre Gouin, et Yanis Vandermeiren, (Coraline Beth absente) aux côtés d'Eleonora Bottini, professeure de droit constitutionnel, Corinne Luquiens, membre du Conseil Constitutionnel et Elodie Saillant, professeure de droit public. Ouest-France

Dans le cadre de leurs travaux dirigés, les étudiants de première année de licence de droit à Caen (Calvados) se sont mis au défi d'améliorer la Constitution via un concours.

La remise des prix de la 3<sup>e</sup> édition du concours étudiant de la meilleure révision constitutionnelle, dédiée à la mémoire de Nicole Maestracci membre du Conseil constitutionnel de 2013 à 2022, a eu lieu mercredi 15 juin 2022, salle Henry-Bernard dans le bâtiment de la présidence de l'université de Caen (Calvados), en présence d'une soixante de personnes, étudiants, membres du jury et professeurs.

Sur un total d'environ 700 étudiants de L1, 15 équipes, par groupe de trois à six personnes, ont émis 15 propositions de révision de la Constitution. Un jury composé de

Corinne Luquiens, membre du Conseil constitutionnel, Jean-Jacques Urvoas, maître de conférences à l'université de Bretagne, Charles-Edouard Sénac, professeur à l'université de Bordeaux, des professeurs de droit constitutionnel de l'université de Caen, Eleonora Bottini, Jean-Manuel Larralde, Elodie Saillant et Thibault Douville, directeur de l'ICREJ, s'est réuni pour déterminer les trois meilleures propositions.

« Ca les aide à réviser pour leur examen »

Tous les étudiants de L1 ont voté de leur côté pour leur proposition préférée en ligne. «Ça s'améliore de plus en plus, on le voit dans la qualité des propositions», se réjouit Eleonora Bottini, à l'origine de cette initiative pédagogique. «Les étudiants ont compris qu'il fallait commencer dès le début du semestre. Ça les aide à réviser pour leur examen. Il faut lire toute la Constitution. Ainsi, ils sont vraiment acteurs de leur savoir et non passifs.» À noter que les étudiants en droit de Brest et de Bordeaux se sont vus proposer cette année, un dispositif de concours en tout point similaire.

Mettre l'environnement au cœur de la Constitution

Le jury s'est prononcé en désignant trois équipes lauréates. La proposition de préservation de l'environnement et de la biodiversité soutenue par Lysandre Guoin, Yanis Vendermeiren et Coraline Beth a obtenu la première place. « **En 2005, il y a eu la charte de l'environnement mais 17 ans plus tard, la situation a totalement changé. L'urgence climatique s'est amplifiée et le dérèglement climatique a créé des bouleversements. Nous avons souhaité mettre l'environnement au cœur de la Constitution pour en montrer l'importance par le rajout de plusieurs textes. Il s'agit avant tout de montrer l'engagement et l'implication du peuple français sur cette cause mondiale,** » assurent les lauréats, très honorés par l'avis gratifiant du jury.

La proposition relative à la renaissance du pouvoir législatif, classée 3<sup>e</sup>, a également remporté le prix du public.